

# PREPARATION A L'EXAMEN



**D'OFFICIEL C DE NATATION COURSE**

## **PREAMBULE**

**Cette documentation ne remplace pas le fascicule « REGLEMENT DE LA NATATION » .  
Les candidats, et par la suite les officiels en activité doivent connaître le corps de  
textes réglementaires qui régissent la discipline :**

**Le règlement FINA 2009 – 2013 en français. Version commentée téléchargeable  
sur le site de la FFN**

**Les dispositions particulières prises par la FFN (Départs et chronométrages)**

**Elle est surtout destinée :**

- aux candidats officiel « C » pour faciliter leur préparation**
- aux officiels « C » pour détenir un document « AIDE-MEMOIRE ».**

## **LE MOT DU PRÉSIDENT**

**Tout d'abord, Merci pour votre implication au sein de la Fédération Française de  
Natation.**

**Vous trouverez, dans ce fascicule, quelques éléments d'ordre général ainsi que quelques  
recettes pour vous familiariser avec le déroulement des compétitions de natation course.**

**Prenez votre fonction d'Officiel au sérieux et sachez garder votre impartialité intacte  
quelque soit la situation.**

**Bienvenue dans la famille de la Natation et bonne continuation.**

**Le Président du Comité Régional Cote d'Azur**

**Gilles SEZONIALE**

## A - QUELQUES DEFINITIONS ET SIGLES.

**Piscine** = Établissement couvert (25 ou 50 m).

**Bassin** = Établissement de plein air (25 ou 50 m).

Les différents sigles :

**F.F.N.** = Fédération Française de Natation

**F.I.N.A.** = Fédération Internationale de Natation.

**L.E.N.** = Ligue Européenne de Natation.

La FFN est répartie en 6 zones inter régions composées de comités régionaux et eux-mêmes de comités départementaux.

Notre comité régional : **Cote d'azur** est composé des comités départementaux des Alpes Maritimes et du Var.

Son site internet : <http://www.ffncoteazur.org>

## B – COMMENT SE DERoule UNE REUNION ?

Le rendez-vous pour les officiels est généralement donné à l'ouverture du bassin (indiquée sur les programmes mis en ligne sur le site du comité régional), il est aussi renseigné par le responsable des officiels de chaque club.

A votre arrivée, vous trouverez un lieu où vous changer (tenue blanche et claquettes de piscine). Ensuite dirigez-vous vers la table où se tient le juge-arbitre. Faites vous connaître (complétez une liste par vos nom et prénom) et donner votre demande d'inscription à l'examen au juge arbitre.

Les «essais chrono» seront effectués (voir plus bas) et, pendant ce temps, le juge-arbitre vous donnera les informations concernant la réunion puis formera le jury. Celui-ci se compose d'un juge arbitre (responsable de la compétition), d'un starter (celui qui donne le départ), des juges de nage (qui notent les fautes de nage), des contrôleurs de virages (qui notent les fautes de virages), les chronométreurs (qui prennent les temps des courses), d'un secrétariat (validation des résultats) et d'un jury d'appel. Suivant le nombre d'officiels, les postes de juge arbitre et de starter pourront être doublés. De même, les postes de contrôleur de virages en chef ou de chronométreur en chef pourront être pourvus.

A l'heure prévue vous vous rendrez à la place qui vous a été assignée.

Dans les chapitres suivants nous détaillerons le chronométrage.

### Quelques éléments sur la nage :

#### - Le départ :

· Dans les épreuves de NL, Br, Pap et 4 Nages individuel : départ en plongeant.

Le départ se déroule en plusieurs phases :

##### 1. Préparation :

Aux coups de sifflet brefs du juge arbitre, les nageurs s'avancent près du plot

Au coup de sifflet long, les nageurs montent sur les plots

Le juge arbitre met les nageurs aux ordres du starter par un geste du bras

##### 2. Départ :

A l'annonce du starter « à vos marques » les nageurs prennent une position de départ avec un pied devant l'autre

Lorsque les nageurs sont immobiles, le starter donne le signal de départ (sifflet ou système sonore)

· Dans les épreuves de Dos et relais 4 Nages : départ dans l'eau.

Le départ se déroule en plusieurs phases :

##### 1. Préparation :

Aux coups de sifflet brefs du juge arbitre, les nageurs s'avancent près du plot

Au premier coup de sifflet long, les nageurs se mettent à l'eau

Au second coup de sifflet, les nageurs doivent s'accrocher à l'étrier du plot  
Le juge arbitre met les nageurs aux ordres du starter par un geste du bras

### 3. Départ :

Le starter annonce « à vos marques »

Lorsque les nageurs sont immobiles, le starter donne le signal de départ (sifflet ou système sonore)

#### - **Ordre chronologique d'un 4 Nages :**

- Individuel : P - D - B - NL
- relais 4 Nages : D - B - P - NL (sauf dos brasse papillon)

#### - **Le chronométrage :**

Assuré par les membres du jury avec l'aide de matériel il se compose de deux types :

- **Automatique:** déclenchement du départ du chronométrage par le signal du starter, arrêt du chronométrage par le nageur sur les plaques. **Les deux actions sont automatiques.**
- **Semi-automatique:** Déclenchement du départ du chronométrage par le signal du starter, arrêt du chronométrage par officiel (Appui sur la poire). Le chronométreur affecté à la poire utilisera également le chronomètre manuel. Ce dispositif est considéré comme chronométrage manuel.
- **Manuel :** Déclenchement et arrêt par le chronométreur.

#### **Ordre de priorité des différents chronométrages:**

1. Chronométrage automatique
2. Chronométrage semi-automatique
3. Chronométrage manuel

- **Essai des chronomètres:** Obligatoire, avant le début de la réunion d'une durée minimum de 10 minutes. Écart maximum pour être chronométreur : 40/100<sup>ième</sup> par rapport au temps moyen. Ces essais, appelés familièrement « essais chrono » servent surtout à tester les chronomètres afin de prévenir tout écart préjudiciable au nageur.

### **LE COMPORTEMENT DE L'OFFICIEL**

- Il est très attentif au signal du Starter.
- Il est impartial.
- Il n'encourage pas ou donne des informations à un nageur (voix ou geste).

#### **Recommandations :**

- Signaler immédiatement, au juge arbitre ou au chronométreur en chef, tout mauvais fonctionnement du chrono.
- Ne permettez pas à un nageur de s'asseoir nonchalamment sur le plot en attendant le départ.
- Soyez libre de vos mouvements, de vos déplacements. Le nageur, en attendant l'ordre du Juge-Arbitre, doit se tenir derrière vous.
- Veuillez à ce que le nageur évacue le bassin par le côté.
- En chronométrage automatique (plaques sur le bord du bassin) :
  - Ne pas mettre le pied sur le rebord de la plaque.
  - Sachez également que, lors d'un départ, ces plaques ne sont pas actives immédiatement, ce délai étant réglable.
  - Veuillez à ne pas laisser la poire sur le plot.
  - Veuillez à ce que les nageurs s'accrochent aux lignes à un mètre des plots si le départ de la série suivante se fait avec le nageur de la série précédente dans l'eau.
- En bassin de 50 mètres, sur les courses de 50 m, déclenchez le chronomètre au signal lumineux plutôt qu'à la perception du signal sonore.

## **B - L'OFFICIEL "C" DE NATATION**

Il a la compétence pour assurer la fonction de : Chronométrateur.

### **CONDITIONS POUR PASSER L'EXAMEN D'OFFICIEL "C"**

- être licencié à la FFN sur le territoire du comité régional ou départemental organisateur de la session ;
- être âgé d'au moins 14 ans à la date de l'examen ;
- avoir fait acte de candidature auprès du comité régional ou départemental ;
- avoir suivi une formation par le responsable des officiels du Club ;
- avoir obtenu l'acceptation du président du comité régional ou départemental.

Le candidat devra se soumettre à :

- l'épreuve pratique de chronométrage

Elle se déroule lors d'une compétition officielle sur une demi-journée (une réunion). Le candidat, muni du formulaire d'inscription à l'examen et de son chronomètre se présente au juge arbitre. Après les essais « chrono », il est affecté à une ligne d'eau avec deux chronométrateurs dont un titulaire. Les temps du candidat et des chronométrateurs sont notés sur la feuille qui sera signée par le titulaire, remise au juge arbitre.

Les critères de réussite sont indiqués sur la feuille d'examen où 40 séries de temps sont notées.

### **LE CHRONOMETREUR**

**Son rôle** : prendre le temps des nageurs lors d'une épreuve.

Cette fonction peut être assurée par les trois catégories d'officiels (C, B, A).

- Type de chronomètre utilisé : digital au 1/100<sup>ème</sup>.
- Place du chronométrateur : face au couloir.
- Nombre de chronométrateur par couloir : 3 (en principe) souvent deux.
- Essai des chronomètres sur invitation du Juge-Arbitre
- Déclenchement du chronomètre au signal du starter.
- Arrêt du chronomètre à l'arrivée du nageur dès qu'il touche le mur.
- Tous les temps finaux des chronomètres sont notés sur le carton d'engagement au recto.
- Prise des temps intermédiaires: (50m – 100m – 150m – 200m – etc....), un seul temps est noté sur la feuille au verso.
- Remise à zéro du chronomètre sur invitation du Juge-Arbitre ou du Chef Chronométrateur.
- Contrôle des chronomètres : soit par le Juge-Arbitre, soit par le Chef Chronométrateur.

### **BONNES PRATIQUES**

- Juger le contact sur le plan vertical
- Ne pas anticiper le mouvement du nageur
- Être très attentif au signal de départ
- Écrire surtout très lisiblement les chiffres sur la fiche
- Vérifier, avant le début de la course, le nom du nageur ou l'ordre de départ dans un relais.

**NOTA** : - En cas d'absence de chronométrage automatique, il faut obligatoirement 3 chronométrateurs pour homologuer un record régional.

- Au moins un des 3 chronométrateurs doit être d'un autre club que celui du nageur.
- Sur 3 chronométrateurs un au moins doit être d'un club différent des autres.
- En cas de record, les temps des essais chronomètres sont portés sur la feuille

d'enregistrement.

## **Au final ?**

- Qui peut vérifier que les temps indiqués par les chronométreurs correspondent bien à ceux de leur chronomètre ?
- A quel moment le chronométreur doit-il déclencher son chronomètre ?
- Le chronométreur, peut-il donner le départ d'une course ?
- Dans une tentative de record, le chronométreur peut-il déclencher son chronomètre lorsque les pieds du nageur quittent le plot ?
- Qui contrôle l'essai des chronomètres ?
- Un chronométrage semi-automatique est-il considéré comme chronométrage manuel ?
- Afin de pouvoir être chronométreur d'une réunion, quels sont les écarts maxima de temps tolérés pour les chronomètres par rapport au temps moyen de l'essai ?
- Lors d'une tentative de record régional, et pour que la performance puisse être homologuée, l'ensemble des chronométreurs peut-il appartenir au même club que le nageur ?

## **NOTES PERSONNELLES**